

ral, & qu'elles demanderent à quitter le nom de Beates pour prendre celui de Religieuses, en embrassant la clôture & faisant les vœux solennels. On reçut aussi dans le même Chapitre un autre Monastere de filles du même Ordre qui avoit été fondé à Madrid sous le nom de la Conception Jeronime par Beatrix Galindo en 1504. Le second Monastere de ces Religieuses avoit été fondé dès l'an 1473. par une certaine femme de la ville de Seville, nommée Anne de Santilla, veuve de Pierre de Ortiz, l'un des Consuls de cette ville, & avoit été dédié à sainte Paule. Le Pape Sixte IV. qui en avoit permis la fondation, avoit mis les Religieuses sous la Jurisdiction des Religieux de saint Jerôme, & leur avoit donné les Constitutions d'un Monastere de sainte Marthe à Cordouë; mais le Pape Leon X. les en dispensa en 1514. & leur ordonna de prendre celles de l'Ordre de saint Jerôme. L'an 1521. il y eut encore une autre fondation de Religieuses de cet Ordre à Grenade sous le nom de sainte Paule. On fit sortir des Religieuses de Madrid pour faire ce nouvel établissement; il s'en est encore fait quelques autres dans la suite; & il y a plusieurs Religieuses de cet Ordre qui sont mortes en odeur de sainteté. Anne de Zuniga Religieuse du Monastere de Toleda a donné les vies de soixante & quatorze Religieuses de ce même Monastere, où le corps de la bienheureuse Marie d'Ajofin est en grande veneration. Les Religieuses de saint Jerôme ont, comme les Religieux, quitté le Scapulaire & la Chape de couleur tannée pour en prendre de noirs.

Voiez Joseph Siguença, & Francisco de los Santos, Histor. de l'Orden de S. Geronimo. & Pier. Crescenz. Presid. Rom.

CHAPITRE LX.

Des Moines Ermites de saint Jerôme de l'Observance, ou de Lombardie, avec la vie de Loup d'Olmedo leur Fondateur.

Siguença parlant de Loup d'Olmedo Instituteur des Moines Ermites de saint Jerôme, dit que ce sont des ignorans qui ont écrit qu'il avoit reformé l'Ordre de saint Jerôme, &

MOINES
DE S. JERÔ-
ME EN ITA-
LIE.